



## Dispositif

- Quoi ?** Des services numériques essentiels  
**Pour qui ?** Un dispositif accessible à toutes les collectivités du département.  
**Pourquoi ?** Proposer des outils cohérents, sûrs et à coût « service public »

Présence en ligne	Continuité	Sécurité
<ul style="list-style-type: none"><li>• Messagerie mairie@ma-commune.fr</li><li>• Page internet www.ma-commune.fr</li><li>• TéléFormulaires Démarches simplifiées</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Certificat RGS**</li><li>• Partage de fichiers</li><li>• Outils de signature et de télétransmission via Pastell</li><li>• Plateforme Marché Publics</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Sauvegarde en ligne : 60Go pour les données essentielles</li><li>• Sensibilisation à l'archivage, dont l'archivage numérique</li></ul>

### >> Accompagnement par les équipes Cre@tic du CDG 59

Pour chaque service du dispositif Mairie Connectée, vous bénéficiez d'un accompagnement à l'utilisation lors de leurs prise en main, puis dans la durée.



Informations complémentaires et modalités d'adhésion : cliquez, scannez ou contactez au choix

03 59 56 88 80

mairie-connectee@cdg59.fr

<http://www.creatic59.fr/mairie-connectee/>

